

Président : M. Jean-Maurice Martin

6 rue de Ondres 63370 LEMPDES

AR'CLUB LAND

COMPTE-RENDU de RÉUNION

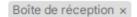
Du 25 septembre 2023 à 18h15 au Club House du COSEC

Sont présents (es) : Jean-Maurice, Patrick, Thierry, Pascal, Bruno et Christelle.

- Factures, dépenses, recettes etc...
 - > En cours d'encaissement.
- La rentrée, les licences.
 - > En cours.
 - > Actuellement 44 inscrits ayant réglé la licence plus une dizaine en attente.
- Animation Anima jeune vendredi 27 octobre de 14h à 16h au COSEC.
 - > Jean-Maurice, Pascal et Bruno seront les encadrants.
- Préparation de l'AG du club
 - En cours.
 - Elle est fixée au 10 novembre 2023 à 18h30 salle Dolto de l'AGORA.
- Compétition salle fin novembre
 - La salle est réservée.
 - > RDV est pris avec Géraldine BACQUART de la mairie de Lempdes le jeudi 28/10.
- Questions ou remarques diverses
 - ➤ L'AG du CD 63 aura lieu dimanche 29/10/2023, Jean-Maurice et Bruno seront présents.
 - La date souhaitée du Tir campagne est le 14 avril 2024.
 - Une copie du mail envoyé aux archers du club quant à l'organisation des séances d'entraînement se trouve en pièce jointe.

Fin de la réunion : 21h.

Prochaine réunion : le 09 octobre 2023 à 18h15 au Club House du COSEC.









martland@club-internet.fr

26 sept. 2023 12:10 (il y a 3 jours)



À archers -

Bonjour à toutes et tous,

Suite à la réunion du bureau hier soir, il apparait que quelques mises au point doivent être faite : -Vous trouverez vos licences sur le site de la FFTA dans votre espace licencier, je rappelle que vous devez l'imprimer au l'avoir sur votre portable. (Me contacter en cas de problème) -Le créneau du mardi 17h30 à 22h doit être réparti à votre convenance sur la durée du créneau sachant que Thierry occupe une partie de la salle avec le rideau à 20h pour les débutants adultes. -Le créneau du vendredi de 17h30 à 19h et prioritaire au jeunes derrière le rideau avec Françoise l'objectif est de tirer à 18m à Noel. Le reste de la salle est donc libre. De 19h à 20h30 le créneau est ouvert à tous.

- -Le samedi de 13h30 à 14h l'entrainement et libre en bonne entente entre vous.
- -Afin que tout le monde puise s'entrainer un minimum, les cadences de tir serons d'environ 4 minutes entre les volées (6 flèches) et seront de la responsabilité d'un membre du bureau ou d'un entraineur (responsable de tir) qui doivent mettre fin aux volées par le mot « flèche » Merci à vous de respecter au mieux ces quelques règles mises au point et débattues lors de notre réunion de bureau.

A très bientôt

JM MARTIN